

ABONNEMENTS & ANNONCES  
A ROUBAIX: 1 an 10 fr., 6 mois 6 fr., 3 mois 3 fr. 50.  
A TOURCOING: 1 an 10 fr., 6 mois 6 fr., 3 mois 3 fr. 50.  
A LILLE: 1 an 12 fr., 6 mois 8 fr., 3 mois 4 fr. 50.  
A PARIS: 1 an 15 fr., 6 mois 10 fr., 3 mois 5 fr. 50.  
Le vente à Paris dans les Bureaux de la Cour de Commerce et de Justice.

LE JOURNAL  
CONTIENNE  
Tous les Jours  
SIX ou SEPT PAGES

EDITION DU MATIN  
BUREAU & REDACTION  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 564 et 1070  
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

LE JOURNAL  
CONTIENNE  
Tous les Jours  
SIX ou SEPT PAGES

TARIF D'ABONNEMENTS  
Abonné: France, à Paris et les Départements: 10 fr. par an.  
Abonné: Etranger, en France: 12 fr. par an.  
Les autres départements de l'étranger: 15 fr. par an.  
ABONNEMENTS PARTIELS: 1 an, 20, rue FÉVRIER.

## LE SERVICE DE TROIS ANS A LA CHAMBRE

### Vote de la loi militaire allemande. -- Suffragettes anglaises incendiaires

#### Le Cortège-Tournoi de Chevalerie de Tournai

(13, 14, 20 ET 21 JUILLET 1913)

Tournai a un passé qui la désignait tout particulièrement pour réaliser la reconstitution d'un des nombreux épisodes, dont est marquée son histoire. Cette histoire est intéressante, et déjà en 1874 et en 1875, les Tournaisiens avaient rêvé de la faire revivre, par un cortège célèbre, dont on reparle encore aujourd'hui avec admiration.

Le cortège de juillet ne sera pas le même que celui qui obtint, il y a bientôt 40 ans, un succès inoubliable.

Ses organisateurs ont recherché dans l'histoire de la Ville aux « Cheong Clotiers », un fait saillant, dont la reconstitution serait capable d'exciter, à un haut degré, la curiosité des foules.

Le règne du Roi Henri VIII d'Angleterre leur a donné des éléments suffisants, pour rééditer une fête chevaleresque incomparable, à laquelle participèrent le Roi, Maximilien d'Autriche, Marguerite de Savoie, fille de Maximilien d'Autriche et de Marguerite de Bourgogne.

Cette fête eut lieu à l'occasion de la prise de Tournai par Henri VIII: celui-ci pour célébrer cet événement, ordonna « faire une joute sur le marché ».

Cette joute eut lieu le 11 octobre 1513: le Roi fit tendre son pavillon de drap d'or sur le marché de Tournai, pour attendre tous venant pour jouter à l'endroit, car il avait fait auparavant déchausser le dict marché, pour faire des lices à courir à la lanche et jouter contre tous venant. Le Roi rompit dix ou douze lances. Et estoit regardant les joutes le duc Charles à grandes compagnies de nobles gens richement vestus: estoit auprès de lui Madame Marguerite et toutes ses dames et damoiselles moult richement ornées, et d'autres grands seigneurs. Après les joutes, s'en allèrent banqueter ensemble, en grand triomphe et mélodie.

C'est en ces termes que la chronique de Tournai raconte la cérémonie au Tournoi d'Henri VIII. C'est un des événements intéressants de l'histoire tournaisienne, puisqu'il célèbre l'annexion de la ville par les Anglais, et la reconnaissance, par les Tournaisiens, d'Henri VIII, à la fois comme Roi de France et d'Angleterre.

Le conservateur des Archives de Tournai, M. Ad. Hocquet, a retrouvé, à la Bibliothèque de cette ville, une relation de ces fêtes, due à Michel Allegambe, premier conseiller pensionnaire de Tournai en 1513.

La réception d'Henri VIII fut particulièrement brillante.

D'après Michel Allegambe, dont nous traduisons la relation, les quatre chefs de la Ville, les députés: l'abbé de Saint-Nicolas, Charles de Créquy, doyen du chapitre de Notre-Dame, Pierre Cottel, vicaire général, Jehan Le Sceller, prévôt de Tournai, Baltazar de Cordes, Official, Jehan Hautart, et Jehan Villain, conseillers du Roi de France, Michel Allegambe, premier conseiller, Jacques Bachelier, avocat du Roi de France, Jehan Haze, grand doyen des Métiers, et plusieurs notables, reçurent le Roi en grand pompe, et lui présentèrent les clefs de la Ville.

L'entrée solennelle du Roi eut lieu le lendemain, entre dix et onze heures: il fit son entrée par la porte « Sainte Fontaine », en robe de drap d'or avec un grand large collier d'or fort riche, garny de grosses perles et de rubis, et étoit sur un haut grison, soulé sur ciel (dais), bordé de velours rouge orné de ses armes.

Le Roi était précédé d'un grand nombre de princes, seigneurs, chevaliers, écuyers; derrière lui, chevauchaient les pages d'honneur, au nombre de treize, tête nue, richement habillés; leurs chevaux étaient recouverts de drap d'or.

Le costume des pages était moitié en drap d'or frisé et moitié en velours bleu, semé de fleurs de lys et de petites couronnes d'or.

Le cortège était encore composé d'un grand nombre d'autres grands personnages, d'écuyers et de gentilshommes, des religieux, du Chapitre de Notre-Dame, en chape avec les « joyaux » de la Vraie Croix.

Le cortège entra en ville par la rue Saint-Jacques, se dirigea par la rue du Cygne, la porte Ferrain (ancienne porte de la ville qui se trouvait au bas de la rue de Cologne), la rue de Cologne, la Grand-Place, la rue Notre-Dame (actuellement la rue des Orfèvres), vers la Cathédrale, où fut célébrée une basse-messe.

Le lundi suivant, Madame de Savoie fit, également son entrée en ville: des seigneurs lui firent présent d'une tapisserie « la Cité des Dames », qui coûta quatre à cinq cents écus d'or. L'empereur Maximilien vint à son tour; quelques jours plus tard, Charles d'Autriche, petit-fils de l'Empereur, venait se joindre à eux.

Monsieur l'Archiduc d'Autriche venait de Bruxelles; il était accompagné de Guillaume de Croy, Seigneur de Chièvres, qui avait couché la nuit précédente à Antoing. Il arriva en ville, par la porte de Marvis.

Les joutes eurent lieu le lendemain, mardi. M. Hocquet, qui a procédé à de minutieuses recherches pour les reconstituer avec le même luxe qu'en 1513, signale que la lice de la Grand-Place présentait un coup d'œil féérique.

de tentures, de bannières, de banderolles et de drapeaux.

La devanture se placait Marguerite d'Autriche, ses deux nièces Eléonore et Isabelle, son neveu Charles, les dames et seigneurs de leur cour. Non loin d'eux, quatre anciens chevaliers, les juges diseurs, les arbitres, et les spectateurs.

Dans l'intérieur de la lice, coupée dans le sens de la longueur par une barrière mise tout exprès pour éviter un choc dangereux entre les chevaux, allaient et venaient le m'réchal ou l'ordonnateur de la joute, les trois d'armes, les héralds, les poursuivants aux cottes multicolores couvertes des armes de leurs maîtres; enfin, la foule grouillante des valets, des sergents et des bandes de musiciens, qui se tenaient placés sur des estrades séparées, prêts à célébrer par de sonores fanfares les coups heureux.

L'empereur d'Allemagne et ses chevaliers, salués par les sonneries des cuivres viennent prendre leur place, suivis, peu après, de Marguerite d'Autriche, en litière, de ses deux nièces montées sur de jeunes chevaux, et de la cour, composée de plus de soixante-dix dames d'honneur.

Après une nouvelle sonnerie, Charles d'Autriche, ses archers et les chevaliers de la Toison d'Or, entrent dans la lice: le futur Charles-Quint est accompagné d'Antoine de Ligne, du prince de Chimay, de Guillaume de Croy, de Charles de Lannoy, du bailli du Hainaut, Jacques de Gavre, etc.

Quand tout fut prêt, le Roi fit son entrée dans la lice, suivi de ses écuyers, et de ses pages; il salua l'Empereur, Marguerite d'Autriche et les dames de la Cour.

Enfin, les adversaires du roi, qui doivent combattre contre lui, le comte de Nassau, le duc Frédéric de Bavière, Floris d'Egmont, Simon du Chastel, etc., pénètrent à leur tour, avec le même cérémonial. Tout ceci n'est que le prélude des combats à la lance, qui constituent, peut-on dire, les phrases principales du Tournoi.

Les différentes péripéties de ces joutes sont intéressantes: elles seront de nature à émerveiller tous ceux qui en seront témoins.

Les organisateurs du Cortège-Tournoi de Tournai se sont évertués à rendre le plus parfait possible les détails de cette mémorable fête; les rôles des personnages historiques qui y participèrent en 1513, seront tenus par leurs descendants. La lice et les estrades sont construites Grand-Place, et l'on peut déjà se rendre compte de l'effet grandiose qu'elles produiront.

Tout sera prêt. Et le 13 juillet, les Tournaisiens, dans leur ville en fête, proclameront fièrement qu'ils entendent rester dignes du renom artistique qui distingue aujourd'hui la cité de Clovis.

#### BULLETIN

30 juin.  
Le débat sur la loi de trois ans s'est poursuivi lundi à la Chambre. Les contre-projets Augagneur et Painlevé ont été rejetés.

Le Reichstag a voté, mercredi, sans débat, le projet de loi militaire.

De nouveaux combats ont eu lieu sur la frontière entre Bulgares et Grecs, Serbes et Bulgares.

La Bulgarie demande que l'empereur d'Allemagne soit arbitre, avec le Tsar, dans son différend avec les autres alliés.

La Grèce fait des préparatifs inquiétants. Les suffragettes anglaises ont incendié une gare et un château.

Le ministre de leur guerre vient de décider de donner un drapeau dans la gendarmerie. Il lui sera remis le 14 juillet prochain. Ce corps, qui compte plus de 200 000 hommes, est le plus ancien de l'armée française.

Un don à l'Université de Paris.  
Paris, 30 juin. — Le Conseil de l'Université de Paris, réuni à la Sorbonne, sous la présidence de M. Liard, a été officiellement informé que M. Doucet fait don d'une bibliothèque d'art et d'archéologie à l'Université de Paris. Elle est évaluée à plusieurs millions.

Mort de M. Kirschner, professeur d'économie.  
Paris, 30 juin. — Le célèbre économiste, professeur Kirschner, est mort, ce matin, à Paris.

Le dirigeable militaire « Clément-Bayard-VI ».  
Le nouveau dirigeable militaire « Clément-Bayard-VI », vient de partir pour l'aérostation de la Motte-Breuil, entièrement démonté et chargé sur deux remorques de canotiers. Il va être prochainement gonflé et fera d'ici peu ses premiers essais.

Le propagande antimilitariste.  
Saint-Etienne, 30 juin. — Le commissaire de police de Firminy a dressé procès-verbal contre deux chanteurs qui, avec l'autorisation du maire, M. Lafont, venaient chanter une chanson intitulée: « Credo révolutionnaire ».

#### LA MODE A PARIS



TOILETTES VUES AUX COURSES

#### LE CONFLIT BALKANIQUE

### Nouveaux Combats Fratricides

#### LES EXIGENCES DE LA BULGARIE DANS LA QUESTION DE L'ARBITRAGE LA GRÈCE SE PRÉPARE A LA GUERRE

Entre Alliés  
A LA SKOUCHTINA  
Déclaration de M. Pachitch

Belgrade, 30 juin. — La nouvelle que les Bulgares ont attaqué les Serbes sur la ligne Valandovo-Istip-Zletovo, a été connue à la Skouchtina au début de la séance. Elle a donné lieu à de nombreux commentaires. En séance, M. Pachitch, président du conseil a déclaré que le gouvernement accepterait l'arbitrage de la Russie en maintenant la résolution adoptée récemment par l'Assemblée.

MM. Ribarata, Marinovich et Draskovich ont développé des interpellations. La discussion a été ensuite renvoyée à demain, sans que l'Assemblée ait adopté de résolution. On n'est pas loin de croire dans les milieux parlementaires que le gouvernement a tenu, avant de demander à la Chambre de voter sur la question de la conférence de Saint-Petersbourg et l'arbitrage, d'avoir de plus amples renseignements sur la nouvelle de l'attaque des Bulgares.

La population attend avec impatience des nouvelles complémentaires. Les journaux publient des éditions spéciales qui s'écoulent rapidement.

L'attitude de la Roumanie ELLE EST INDECISE  
Paris, 30 juin. — La politique roumaine oscille entre deux tendances opposées. Ce qui est certain, c'est qu'elle occupera le territoire entre Durankouf et Balitch.

De son côté, M. Danef a fait demander à M. Majoresco à quelles conditions la Roumanie pourrait promettre à la Bulgarie sa neutralité. Deux tendances très distinctes se manifestent à Bucarest; l'immense majorité de l'opinion est hostile à tout marché de ce genre. Dans les milieux gouvernementaux, les avis sont partagés.

La Bulgarie et l'arbitrage  
Paris, 30 juin. — La « Presse nouvelle » reçoit d'Athènes la dépêche suivante: « La Bulgarie, d'après une source officielle, est maintenant disposée à soumettre tous ses différends à l'arbitrage du Tsar de Russie, de l'Empereur d'Allemagne et d'un autre souverain non encore précisé, mais n'appartenant pas à une famille royale d'Europe ».

L'arbitrage de la France  
Rome, 30 juin. — Le ministre de Grèce à Rome a déclaré que son gouvernement demanderait l'arbitrage de la France au cas où le différend greco-bulgar ne pourrait être réglé directement entre les deux gouvernements intéressés.

LES INCIDENTS  
Ils continuent sur la frontière ENTRE BULGARES ET SERBES  
Sofia, 30 juin. — Le quartier général est informé que les Serbes concentrent des troupes d'infanterie et d'artillerie sur les lignes avancées, près de Krivolak, station de che-

min de fer du voisinage de Kuprulu, et près de la station d'Oudovo. Hier, les troupes serbes disposées entre Sletovo et Istip ont ouvert le feu sur les avant-postes bulgares et on a pu remarquer les mouvements d'importants détachements d'infanterie du côté des lignes avancées des Serbes. Les troupes bulgares ont riposté au feu serbe. On ignore les résultats de l'engagement.

On annonce officiellement que les Bulgares ont attaqué cette nuit les Serbes sur la ligne Valandovo-Istip-Zletovo, et qu'un combat s'est engagé, auquel de l'artillerie prend part.

ENTRE BULGARES ET GRECS  
Sofia, 30 juin. — Un engagement s'est produit au nord d'Eleutera, où les troupes grecques occupent une position avancée. Après avoir reçu des renforts, les Grecs ont ouvert le feu contre des détachements bulgares qui allaient relever les soldats des postes de Chematlos et de Loulatichlik. On ne connaît pas encore l'issue de cet engagement.

Uskub, 30 juin. — Cette nuit, à 2 heures, les Bulgares ont attaqué nos avant-postes devant Istip et vers 3 heures 40, ils ont ouvert un feu d'artillerie. Enfin, à l'aurore, ils ont commencé des attaques sur Retka, Boukva, Zletovo, Neogasi. Le combat dure encore sur tous les points.

PROTESTATIONS DE LA BULGARIE A BELGRADE ET A ATHENES  
Sofia, 30 juin. — On communique la note suivante: Le gouvernement a chargé ses représentants à Belgrade et à Athènes de protester contre les incidents provoqués hier par les attaques absolument injustifiées des troupes serbes et grecques et contre la concentration des troupes grecques et serbes sur les lignes bulgares, dans un but évident de provocation. Le gouvernement rejette toute la responsabilité des conséquences qui peuvent résulter d'agissements semblables que rien n'explique à la veille de la liquidation pacifique des différends territoriaux.

Préparatifs inquiétants de la Grèce  
Athènes, 30 juin. — Le roi est parti à 3 heures pour Salonique, via Chalois, où le yacht « Sphankterie » est sous vapeur. On annonce que la flotte qui se trouve dans les parages de Chio a reçu l'ordre de partir d'urgence pour Taghisi, dans le golfe de Salonique, où se trouvent déjà quelques unités. Cette nouvelle fait l'objet à Athènes, de nombreux commentaires.

Rome, 30 juin. — Le « Messagero » reçoit d'Athènes la nouvelle que des contingents importants sont levés dans l'île de Crète pour être envoyés vers la frontière bulgare.

D'après ce journal, toutes les réserves sont prêtes. L'effectif total de l'armée hellénique est aujourd'hui double de ce qu'il était pendant la guerre contre la Turquie.

Autour du Conflit LES REFORMES EN ARMENIE  
Constantinople, 30 juin. — Les représen-

tants des puissances se sont réunis sous la présidence de leur doyen, le marquis de Pallavicini, ambassadeur d'Autriche-Hongrie. Ils ont examiné la forme à donner à la démarche près de la Sublime-Porte au sujet des réformes à faire en Arménie.

LES ETATS BALKANAIQUES METTENT LE GRAPPIN SUR LES MARCHANDISES FRANÇAISES ET BELGES.  
Paris, 30 juin. — Beaucoup de marchandises étaient parties avant la déclaration de la guerre, surtout des armes, et elles ont été confisquées soit sur le territoire serbe, soit sur le territoire bulgare.

La place de Liège a été particulièrement éprouvée. Plus de deux cents caisses d'armes sont tombées entre les mains des Serbes en gare de Pirot. D'autres marchandises ont été confisquées, entre autres une vingtaine de balles de tissus envoyées par un industriel bruxellois à Constantinople; des coils de tissus et de chausseries de maisons d'Anvers, de Gand et de Bruxelles.

Les coils postaux confisqués par les Serbes ne se comptent plus. Ils se sont même appropriés un coffre contenant simplement des vêtements envoyés par un commerçant de St-Léger (Luxembourg belge), à son fils, qui habite Péra.

Les Serbes ont aussi mis le grappin sur d'importants stocks de produits de Paris, Lille, etc., qui transitent habituellement par la Belgique.

#### LES QUOTIDIENNES

### Il fallait un Calculateur...

Le château d'Azay-le-Rideau qui est, comme on le sait, propriété nationale, avait besoin d'un conservateur. La place n'était pas mauvaise et le travail moins que fatigant, les demandes furent nombreuses. Il y en eut exactement quarante-quatre.

La plupart des candidats possédaient des titres sérieux: aucun d'eux n'aurait confondu le gothique avec le roman, ni le style Louis XV avec le style Empire ou le style Faillières. Plusieurs concurrents pouvaient même justifier de connaissances techniques plus étendues. Enfin, il se trouvait dans le lot des aspirants à cette agréable sinécure, ceux que la direction des Beaux-Arts appelle de « véritables compétences ».

Malheureusement pour ces « véritables compétences », la liste des candidats comprenait un ancien député-radical-socialiste que les électeurs de l'Oise avaient « remercié » en 1910. M. le docteur Baudouin n'était pas un écolop du suffrage universel ordinaire. Il avait marqué son passage au Palais-Bourbon par une grande réforme: c'est lui qui fut l'initiateur de l'augmentation parlementaire.

La Chambre a contracté vis-à-vis du Père Quinze-Mille, comme on l'a surnommé, une dette de reconnaissance. Naturellement, c'est le gouvernement qui s'est chargé de la payer.

M. Baudouin est, depuis deux ans, commissaire du gouvernement auprès des chemins de fer éthiopiens. Ces fonctions ne sont pas absorbantes, paraît-il, puisque l'ancien député radical n'a pas hésité devant le cumul de cette sinécure avec une autre.

Le « Père Quinze-Mille » vient de recevoir sa nomination de conservateur du château d'Azay-le-Rideau. Cumulard et conservateur, quels titres pour un farouche démocrate!

Ainsi le vieux médecin sauvegardera désormais à la fois les intérêts français en Ethiopie et les richesses historiques de la vallée de la Loire. Comme, malgré tout, il lui restera des loisirs, M. le docteur Baudouin pourra se refaire une clientèle.

Maurice Aubert.

#### Les Armements Allemands

Berlin, 30 juin. — Le Reichstag a voté, avec les voix de la droite, du centre et celles des nationaux libéraux, les 6 régiments de cavalerie, demandés par le gouvernement, au lieu des trois, accordés par la commission du budget.

Le Reichstag a adopté, ensuite, en quatrième lecture, le projet de loi militaire sans débat. Les socialistes, les Polonais et les Alsaciens-Lorrains ont voté contre.

Le résultat du vote a été accueilli par les acclamations enthousiastes des partis de droite. Le Chancelier et le ministre de la Guerre se sont inclinés en remerciant.

Le Reichstag aborde ensuite en troisième lecture la discussion des projets de loi relatifs à la contribution de guerre et à l'impôt sur la fortune. Le député socialiste Hasse revient à la tribune, affirmant que la loi militaire que vient d'adopter le Reichstag, ne fait qu'augmenter les chances d'une guerre européenne.

Il ajoute que son parti votera la contribution de guerre, parce qu'elle ménage le prolétariat, et assure que cette attitude des socialistes allemands est conforme aux vues des socialistes internationaux, en particulier des socialistes français.

DECLARATIONS DU CHANCELIER  
Le chancelier de l'Empire monte à la tribune et fait les déclarations suivantes: « Nous pouvons désormais envisager l'avenir d'un regard clair, en espérant avec plus de confiance la paix et si nous devons être appelés à nous défendre, la victoire ».

Le Reichstag s'est ensuite séparé jusqu'au 20 novembre. Ayant donné à l'Allemagne une armée de 805.000 hommes et ayant imposé au peuple allemand deux milliards et demi d'impôts, le chancelier, pour qui la journée d'aujourd'hui constitue un gros triomphe personnel, sera fait comte ou prince. Le ministre de la guerre, c'est certain, demeurera en fonctions.

#### NOS FINANCES

### LE BUDGET DE 1913

Paris, 30 juin. — La Chambre est saisie, aujourd'hui 30 juin, du rapport général de M. Noulens, sur le budget de 1913, voté par la Chambre, puis modifié par le Sénat.

Le budget que soumet à la Chambre la commission du budget se présente comme suit: Recettes ..... Fr. 4.685.446.260  
Dépenses ..... Fr. 4.685.380.269

Excédent de recettes ..... Fr. 66.000  
La commission du budget a fait tout d'abord subir au texte voté par le Sénat diverses modifications rétablissant ou inscrivant un certain nombre de crédits formant un total de 12.882.706 fr., savoir: pensions civiles, 4.450.000 fr.; assistance aux familles nombreuses, 6.250.000 fr.; crédits divers, 2.182.706 francs.

L'insuffisance de recettes est encore, après cela, de 78 millions, que la commission couvre au moyen de divers artifices: d'une émission de 54 millions d'obligations à court terme, et de la création de 14 millions d'impôts nouveaux.

a) Taxe sur les garde-chasse: produit 500.000 francs;  
b) Nouveau tarif des droits sur les ventes de meubles: produit 4 millions;  
c) Surtaxe sur les absinthes: produit 5 millions;  
d) Réduction de la déduction des marchands en gros: produit 3 millions;

e) Taxe sur les mines: de 25 centimes par tonne de houille, coke ou briquettes, expédite ou vendue: produit 1.600.000 francs.

Le rapporteur général constate ensuite qu'en 4 ans les dépenses se sont accrues de 600 millions, que dans l'équilibre du budget actuel 210 millions de recettes proviennent de moyens de trésorerie, ce qui équivaut à un emprunt. Il ajoute:

Bien d'autres causes doivent augmenter le déficit réel de nos finances. Nous laissons de côté, bien entendu, les dépenses qui intéressent la défense nationale, et qui ont pour effet de réduire l'emprunt, soit par un impôt exceptionnel, il est bon de noter cependant que le programme naval (61.560.000 francs pour 1913), les dépenses militaires du programme de 420 millions (72.040.700 francs pour 1913), et enfin l'installation des hommes en surnombre par suite du maintien de la classe sous les drapeaux (234.500.000 fr. pour 1913), représentent à l'heure actuelle 568.500.700 francs de dépenses engagées, qui pour être hors budget, n'en sont pas moins une charge dont nous avons le devoir de rechercher des moyens de la couvrir.

En dehors des crédits supplémentaires qui viennent chaque année devant vous, comme conséquence d'un défaut de provision ou de bonne gestion, grossir le chiffre des dépenses inscrites au budget, on doit considérer des dépenses dont voici le relevé: Dépenses militaires du Maroc pour 208.000.000 francs.

1913  
Un trimestre de soldes et d'entretien pour la classe maintenue sous les drapeaux ..... 31.000.000  
Crédits additionnels de la guerre et de la marine ..... 3.728.000  
Total ..... Fr. 242.728.000

Les dépenses 1913 aura donc à faire face, en sus des crédits supplémentaires de pratique courante, à 242.728.000 francs.

#### LES DEPENSES DU MAROC

M. Charles Dumont, ministre des finances, a été entendu cet après-midi par la commission du budget, sur la question de savoir comment il sera fait face aux 208 millions nécessaires pour couvrir les dépenses du Maroc en 1913.

Sur une question qui lui était posée, le ministre a déclaré qu'il accepterait l'incorporation de ces 208 millions de dépenses au budget de 1913.

Quant au moyen d'y faire face, le ministre a indiqué qu'on pourrait utiliser les 155 millions de plus-values de recettes déjà acquises sur le premier semestre de l'année.

Pour le surplus on pourrait provisoirement émettre des obligations à court terme ou bien reprendre une partie des impôts nouveaux qu'il a proposés, et que la commission a écartés, notamment l'élévation du droit sur les valeurs étrangères à l'émission.

Après le départ du ministre, la commission a décidé de se réunir, jeudi, pour examiner les crédits du Maroc, dont M. Benazet a été nommé rapporteur, et pour statuer sur les propositions du ministre.

#### Les exploits des suffragettes anglaises

UNE GARE ET UN CHATEAU DETRUITS PAR LE FEU  
Londres, 30 juin. — La gare de Leuchars (Ecosse) a été détruite ce matin par un incendie. On a trouvé dans le voisinage des papiers suffragettes. Une dépêche de Glasgow annonce qu'un incendie a détruit le château de Ballinrainn, près de Balfour, qui était inhabité et dont la construction avait coûté 2.500.000 francs. On pense que ce sinistre a été l'œuvre des suffragettes.

#### CHOSSES & AUTRES

Entendu au passage, à Valenciennes: — Que pensez-vous de la loi militaire? — Qu'il y a joliment de la poudre à nos concurrents!

— Brûler a gagné, paraît-il. — Et, il y a trois mois, il y avait des sabots!

— Il paraît que les politiciens, quand ils ont un projet, ont l'habitude de le faire connaître au professeur Koelliker et de lui demander un certain bonhomme d'opinion.

— Oui, principalement lorsqu'on lui parle de mooches.